

## Technique de préparation du support – Fraisage fin

### Table des matières

1. Procédé.....	1
2. Domaines d'application .....	1
3. Conditions cadres.....	1
4. Réception.....	2
5. Métré.....	2

### 1. Procédé

Le fraisage fin est un procédé destiné à enlever un enduit ou la couche supérieure du support. Les tambours de fraisage des fraiseuses fines se distinguent par l'écart étroit entre les lignes. Ainsi, le résultat obtenu par le fraisage fin est très fin et la profondeur de rugosité plus faible. Selon les exigences, le fraisage fin enlève un enduit ou quelques millimètres du support.

### 2. Domaines d'application

Le fraisage fin convient pour décaper des enduits, résidus de colle, résidus de bitume ou pour enlever des marques, etc. Ce procédé convient en outre pour égaliser des irrégularités (étapes de bétonnage, aspérités) et améliorer l'adhérence du support.

Il est également possible de traiter des surfaces humides ou mouillées (contrairement au grenailage), cette technique est aussi utilisée souvent en combinaison avec le grenailage, pour le traitement des zones en bordure ou les petites surfaces – avec un embout spécial, le traitement peut atteindre la paroi délimitatrice.

### 3. Conditions cadres

La technique du fraisage fin s'effectue normalement sur des surfaces horizontales. Des surfaces en pente doivent faire l'objet d'un marché distinct et d'une évaluation en fonction de la situation sur site. Le fraisage fin est seulement possible jusqu'au bord supérieur de l'armature.

L'accessibilité de la fraiseuse au bâtiment doit être garantie (par ex. passage sur des fossés); un engin de levage approprié doit être mis à disposition par le client pour le transbordement à l'étage.

Les fraiseuses requièrent des alimentations électriques des types CEE32 avec 32 A. En l'absence de tels branchements, il faut mettre un groupe électrogène à disposition. Il peut également être possible d'intervenir avec des machines plus petites. Des suppléments seront appliqués pour ces deux variantes.

Un emplacement d'installation doit être disponible pour les travaux de fraisage. Cet emplacement doit être dégagé et la surface au sol propre mais pas sèche (humide, mais sans eau stagnante) au moment de commencer les travaux de fraisage.

Toute personne non impliquée dans les travaux de fraisage doit s'écartier de la machine. Le cas échéant, il faudra aussi protéger des parties de construction critiques. Par le maître de l'œuvre ou en régie. Les fraiseuses fines peuvent causer des vibrations.

Les travaux de fraisage devront être suivis d'un nettoyage grossier. Le matériau est déposé dans une benne à fournir par le client. Selon le support traité par fraisage, le matériau fraisé peut être contaminé ; il convient d'en tenir compte lors de l'élimination. Pour cette raison, la dépose du matériau décapé sur le chantier est interdite.

Avant de commencer, le donneur d'ordre doit exiger une analyse des matériaux ou des substances nocives en cas de matériaux suspects (voir la recommandation PAVIDENSA «PAV-U 08 Investigations préalables concernant les substances dangereuses lors des travaux de décapage et de préparation du fond»).

#### 4. Réception

Le donneur d'ordre doit procéder immédiatement après l'achèvement des travaux de fraisage à leur réception. Sinon, la surface sera considérée comme tacitement acceptée.

Il est à noter que l'entreprise chargée du fraisage fin est seulement responsable du décapage et non de la nature du support. L'entreprise chargée du fraisage fin décline toute responsabilité quant à la nature en soi du support, celle-ci incombe toujours au constructeur du support ou au donneur d'ordre.

#### 5. Métré

Le métré se fait généralement de bord à bord (la surface sur laquelle la machine a roulé et non seulement la surface avec la bande fraisée). Des poteaux, évidements, etc. inférieurs à 1 m<sup>2</sup> et des rigoles ne sont pas déduits.

Pour des raisons techniques, les bordures doivent faire l'objet d'un traitement ultérieur avec un équipement spécial. Un supplément calculé au ml s'applique pour ce travail tout comme pour des petites surfaces inférieures à 10 m<sup>2</sup>. Les forfaits pour la préparation du chantier et l'installation sont calculés et dus par étape ; un forfait s'applique également au transbordement par étage.



Travaux de fraisage à l'intérieur.

---

**Clause de non-responsabilité**

PAVIDENSA s'efforce de veiller à ce que les informations sur les recommandations soient correctes. Elles se réfèrent à des cas normaux et sont basées sur les connaissances et l'expérience des membres des groupes spécialisés de PAVIDENSA. Toutefois, PAVIDENSA ne peut donner aucune garantie quant à leur actualité, leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. PAVIDENSA exclut sa propre responsabilité civile et toute autre responsabilité pour toute erreur ou omission ainsi que pour les conséquences de l'utilisation des recommandations.